



# W E N D E L

SOCIETE EUROPEENNE A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE  
AU CAPITAL DE 185 012 840 EUROS

SIEGE SOCIAL : 89, RUE TAITBOUT - 75009 PARIS - FRANCE

572 174 035 RCS PARIS

## **Information relative à la fin du mandat de Frédéric Lemoine Publication faite en application des dispositions des articles L 225-90-1 et R 225-60-1 du code de commerce**

Paris, le 4 décembre 2017

Le Conseil de surveillance de Wendel, réuni le 29 novembre 2017, a constaté la réalisation des deux conditions de performance pour le versement de l'indemnité de départ de Frédéric Lemoine à hauteur des montants ci-après mentionnés.

L'indemnité de départ peut atteindre au maximum deux années de la dernière rémunération fixe et variable à objectifs atteints.

Les conditions de performance ont été définies par le Conseil de surveillance en date du 11 février 2010 et ont été publiées le 16 février 2010. Elles ont été réitérées par le Conseil lors des renouvellements du mandat au Directoire de Frédéric Lemoine les 27 mars 2013 et 22 mars 2017 et approuvées par les assemblées générales des 28 mai 2013 et 18 mai 2017.

La première condition est liée à l'atteinte d'au moins 50% des objectifs pour le versement de la rémunération variable au titre de deux des trois exercices précédant le départ (voir chapitre 2.1.7.1 du Document de Référence 2016, p.110).

Le Conseil de surveillance a constaté la réalisation de cette première condition : en 2014, les objectifs ont été atteints à 85%, en 2015 à 87,51% et en 2016 à 85,23% ; le montant de l'indemnité à verser à ce titre est de 2,709 M€.

La seconde condition est liée à la performance de l'Actif Net Réévalué par action à la fin du mandat de Frédéric Lemoine, par rapport à l'Actif Net Réévalué sur les douze mois précédents. Si celle-ci est supérieure à 90%, la totalité de l'indemnité de départ à ce titre est due (voir chapitre 2.1.7.1 du Document de Référence 2016, p.110).

Le Conseil de surveillance a constaté que la performance de l'ANR par action au 17 novembre 2017 (181,3€) s'établit à 114,2% de l'ANR moyen sur les douze derniers mois (158,8€), ce qui donne lieu au versement de 2,709 M€.

Les engagements pris par Wendel à l'égard de Frédéric Lemoine au titre de son indemnité de départ sont conformes aux recommandations du code Afep-Medef.

### À propos de Wendel

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Saint-Gobain, Cromology, Stahl, IHS, Constantia Flexibles et Allied Universal dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés afin d'accroître leurs positions de leader. À travers Oranje-Nassau Développement qui regroupe des opportunités d'investissements de croissance, de diversification ou d'innovation, Wendel est également investi dans Mecatherm en France, Nippon Oil Pump au Japon, Saham Group, SGI Africa et Tsebo en Afrique et CSP Technologies aux États-Unis.

Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

Notation attribuée par Standard & Poor's : Long terme, BBB- perspective stable – Court terme, A-3 depuis le 7 juillet 2014. Wendel est le Mécène Fondateur du Centre Pompidou-Metz. En raison de son engagement depuis de longues années en faveur de la Culture, Wendel a reçu le titre de Grand Mécène de la Culture en 2012.

Pour plus d'information,

Suivez-nous sur Twitter @WendelGroup et @\_FLemoine\_ 



---

**Contact**

Secrétariat général

Caroline BERTIN DELACOUR : +33 (0) 1 42 85 30 00

[c.bertindelacour@wendelgroup.com](mailto:c.bertindelacour@wendelgroup.com)